

50c. par jour, après quoi on leur a permis de retourner chez eux. Il n'y a pas là égalité de service.

L'étape suivante a été celle énoncée par le ministre de l'Air (M. Power), en décembre dernier, je crois, quand il a annoncé la nouvelle politique de service sélectif pour le Canada. Cette politique est-elle en vigueur? Il a fallu attendre près de quatre mois pour voir déposer les règlements devant la Chambre; ils ne l'ont été que le 24 mars dernier. Et, ces jours derniers encore, le ministre des Services nationaux de guerre (M. Thorson) a dû admettre qu'il lui était impossible de dire quand les hommes seraient appelés en vertu du régime de service sélectif, attendu que ce régime n'avait pas encore été déterminé exactement.

Le Gouvernement a temporisé, cherchant à satisfaire et à apaiser l'opinion publique; il a ensuite pris certaines mesures qui ont amené un apaisement temporaire; d'autres mesures sont venues, et voici que maintenant le Gouvernement demande de se faire libérer de ses promesses, et le peuple canadien l'en a libéré. Or voici qu'il déclare aujourd'hui au Parlement: "Nous nous proposons simplement d'abroger l'article 3; ce que nous entendons faire ensuite doit demeurer secret".

Je passe maintenant à la question du service sélectif. Le premier ministre (M. Mackenzie King) déclare que nous avons aujourd'hui la conscription au Canada, que le principe en a été établi et qu'il veut la guerre totale. J'oserai dire que j'ai lu le texte de son discours avec plus de soin et d'attention que n'importe lequel de ses commettants. Je l'ai lu ligne par ligne afin de discerner, parmi ce flot de paroles, ce que le gouvernement entend faire maintenant. Que va-t-il faire? Quelles mesures va-t-il prendre? Je remarque que le premier ministre lorsqu'il cite des ministres à l'appui de sa thèse, contre l'application immédiate de la conscription, fait allusion au ministre de la Défense nationale (M. Ralston) et du ministre des Finances (M. Ilsley) qui, dans toutes les parties du pays passent pour des tenants de la conscription pour le service outre-mer. Je le répète, j'ai lu attentivement le texte de son discours et je n'y ai trouvé rien qui puisse nous renseigner sur les intentions du Gouvernement. Parfois le premier ministre dit oui, et parfois il dit non.

Si le Gouvernement n'a pas l'intention d'agir, à quoi servira l'abrogation de cet article? Le fait de soumettre cette proposition d'abrogation n'est-il qu'une autre manifestation de l'attitude de temporisation du Gouvernement? Le Gouvernement est-il sincère, ou bien recherche-t-il quelque effet psy-

chologique? S'il s'agit d'un effort réel, cela sera de nature à reconforter des millions de Canadiens qui se sont prononcés en faveur de relever le Gouvernement de ses promesses, ainsi que nos soldats qui combattent outre-mer et qui, une fois rendus sur le champ de bataille, savent combien il est nécessaire qu'il y ait des renforts au Canada. Mais l'abrogation de cet article a-t-il un autre but, celui de faire croire aux Canadiens qu'on va agir? Se propose-t-on de temporiser une fois de plus et de tromper les Nations Unies en leur faisant croire que le Canada poursuit un effort de guerre total? En effet, on se rappelle que le premier ministre a affirmé, dans son discours, que l'une des situations les plus graves auxquelles le Canada avait à faire face à l'heure actuelle consiste en ce que, de par le monde on interprète mal son attitude. Voici ce qu'il disait:

S'il est sage de dissiper les fausses impressions, le plus tôt nous le ferons, le mieux ce sera.

On dissipe la fausse impression en abrogeant l'article, mais on ne peut aucunement espérer que le Gouvernement agira. Je demande au premier ministre de nous dire si en abrogeant cet article, il veut en venir à quelque chose de définitif; s'agit-il d'appliquer maintenant le service sélectif national pour outre-mer, comme l'a si brillamment et si éloquemment signalé l'honorable député de Richelieu-Verchères (M. Cardin)? Veut-on réellement agir ou s'agit-il tout simplement d'un faux-fuyant dicté par l'opportunisme politique, lequel, comme l'a dit le ministre de l'Agriculture, doit toujours entrer en ligne de compte? En ce qui concerne nos ressources humaines, la politique passée du Gouvernement actuel se résume en ces mots: Promesses, plébiscite et attermolements, comme c'est le cas à l'heure actuelle.

M. McNIVEN: Et 600,000 hommes dans l'armée active.

M. DIEFENBAKER: Très beau au point de vue des enrôlements, cela ne fait aucun doute. Le mérite n'en revient pas au Gouvernement, mais à la population canadienne, qui tient à servir dans les cadres de l'armée. Seuls ceux qui se sont enrôlés ont le droit de se glorifier de ce service.

M. ROSS (Souris): Le service actif ne compte pas 600,000 hommes.

M. McNIVEN: Il compte certainement ce nombre.

M. DIEFENBAKER: L'honorable représentant de Regina (M. MacNiven) pourra sans doute prononcer son discours en temps et lieu.